



PERIMETRE

Quand le bâtiment va !

ENDUIT DE REBOUCHAGE SOUPLE ET FIBRE



FIBRAFLEX

PROPRIETES

FIBRAFLEX est un produit prêt à l'emploi fortement **dosé en résine et en fibres de verre** destiné à reboucher tout support (plâtre, béton, plaque de plâtre, enduit ciment, ancienne peinture, bois, crépi, etc...) avant les travaux de peinture des bâtiments selon **DTU 59.1 ***.

FIBRAFLEX est particulièrement recommandé pour tous les travaux de rebouchage **intérieur et extérieur**.

Son **élasticité permanente et durable** lui permet de suivre les déformations du support sans **fissurer** tout en **supprimant les bandes de calicots**.

Par sa facilité de mise en œuvre, **FIBRAFLEX** est le produit **idéal pour le rebouchage des fissures « vivantes »**.

Après séchage complet, **FIBRAFLEX** peut être recouvert par tout type de peinture, d'enduit à base de plâtre ou prêt à l'emploi (**type AIRLISS**)

MISE EN ŒUVRE

FIBRAFLEX s'applique à la lisseuse ou au couteau à enduire sur supports propres, secs, dégraissés et dépoussiérés. Ne jamais mouiller les supports avant l'application de **FIBRAFLEX**.

Nettoyer le matériel à l'eau et refermer hermétiquement le pot.

FIBRAFLEX est également disponible en cartouches pistolables.

TEMPS DE SECHAGE : Variable en fonction du support, des conditions climatiques et de l'épaisseur : environ 24 H pour une épaisseur de 1 mm.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les différents cahiers des clauses techniques :

- norme NF P 74-201-1 (oct 94)*

Classification AFNOR NFT 36.005

SECURITE D'EMPLOI

Stocker à l'abri du gel et des fortes chaleurs.
Stocker hors de portée des enfants.

Retrouvez nos vidéos sur notre chaîne YouTube « Périmètre bâtiment »

Produit à usage strictement professionnel. Fiche de Sécurité disponible sur notre site Internet www.perimetre.pro, rubrique « Produits ».

Cette fiche technique annule et remplace toutes les précédentes concernant ce produit.

Les informations contenues dans la présente notice sont l'expression de nos connaissances et des résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité. Elles ne peuvent cependant en aucun cas être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse, puisque la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappe à notre contrôle. Il appartient à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que le produit convient parfaitement à l'usage auquel il le destine. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison **14/06/2022**